

RECUEIL

des ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE des COTES d'ARMOR

21 Avril 2016

SPECIAL N°29 - AVRIL 2016

**La version intégrale du recueil est consultable aux guichets accueil de la
Préfecture et des sous-préfectures ainsi que sur le site internet de la Préfecture :
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr>**

SOMMAIRE

22 Préfet

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Arrêté en date du 21 avril 2016 relatif à la suppléance de M. Gérard DEROUIN, Secrétaire général de la, préfecture des Côtes d'Armor



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

Préfecture
Direction
des ressources humaines
Et des Moyens

- ARRÊTE -
relatif à la suppléance de
M. Gérard DEROUIN
Secrétaire général de la préfecture
des Côtes d'Armor

Bureau
du courrier
et de la reprographie

Le Préfet des Côtes d'Armor
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret du 9 mai 2012 nommant M. Gérard DEROUIN, Secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor ;
- VU le décret du 10 octobre 2014 nommant M. Pierre LAMBERT, Préfet des Côtes d'Armor ;
- VU le décret du 20 août 2015 nommant M. Frédéric DOUE, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet des Côtes d'Armor ;
- VU le décret du 3 septembre 2015 portant nomination de M. Frédéric LAVIGNE, en qualité de Sous-préfet de GUINGAMP;
- Considérant l'absence de M. Gérard DEROUIN, Secrétaire général de la préfecture du mardi 26 avril à 17h au jeudi 28 avril 2016 à 23h,
- SUR proposition du Secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor ;

- ARRÊTE -

ARTICLE 1^{er} : En l'absence de M. Frédéric DOUE, Sous préfet, Directeur de Cabinet du Préfet, la suppléance des fonctions de Secrétaire général de la préfecture est confiée à M. Frédéric LAVIGNE, Sous-préfet de GUINGAMP du mardi 26 avril à 17h au jeudi 28 avril 2016 à 23h.

ARTICLE 2 - Le Secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor et le Sous-Préfet de GUINGAMP, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes d'Armor.

Fait à SAINT-BRIEUC, le **21 AVR. 2016**

Pierre LAMBERT